

# Point Fourrages



## Calendrier fourrager

### Départ en végétation

200 – 220 °C  
(base janvier)

300 – 350 °C  
(base février)

Apport d'azote

Mise à l'herbe

### Epis 5 cm

500 – 550 °C  
(base février)

Fin du déprimage

### Début épiaison

700 – 800 °C  
(base février)

Fauche précoce

### Début floraison

1000 °C  
(base février)

Foin précoce

### floraison

1200 °C  
(base février)

Foin moyen



## Agro – Météo

| Station météo      | Altitude (m) | Cumul pluvio depuis le 1 <sup>er</sup> janvier (mm) | Degrés cumulés depuis le 1 <sup>er</sup> février |
|--------------------|--------------|---|--|
| Avrée              | 302          | 218   | 690  |
| Chateau-Chinon     | 598          | 359   | 596  |
| Clamecy            | 215          | 191   | 684  |
| Dun les Places     | 598          | 365   | 544  |
| Lormes             | 485          | 278   | 649  |
| Luzy               | 300          | 256   | 672  |
| Montigny en Morvan | 285          | 259   | 662  |
| Nevers             | 175          | 218   | 695  |
| Prémery            | 260          | 256   | 665  |

Données météo 01/05/2023 (source MétéoFrance)

De 73 à 92 degrés ont été cumulés la semaine dernière selon l'altitude pour une moyenne départementale de 86 degrés. Malgré un début de semaine plutôt frais et peu ensoleillé, la fin de semaine et le début du week-end ont vu les températures remonter dans les normales de saisons permettant une bonne pousse de l'herbe.

L'heure est à la fin de la mise à l'herbe dans le Morvan tandis que le reste du département doit profiter de la météo clémente annoncée pour cette semaine pour réaliser les chantiers de fauche des prairies temporaires ainsi que des méteils,

**PROagri**  
POUR VOUS, AUJOURD'HUI, ET DEMAIN

Des conseillers à votre écoute

Contact bureau Nevers

03 86 93 40 60

elevage@nievre.chambagri.fr



Conseil collectif à destination  
des éleveurs de la Nièvre

Avec le soutien financier de :

REGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR  
LIBRE  
AGRICOLE  
FRANCAIS  
MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE



## Rappels sur la récolte de fourrages

Au vu des dernières semaines plutôt humides et fraîches, il est important de vérifier l'état de vos parcelles avant de débiter les chantiers et notamment la portance des sols, pour éviter tout risque d'abimer les parcelles avec les engins.

De plus, évitez de faucher trop bas pour ne pas pénaliser la repousse de l'herbe, la hauteur idéale de fauche se situant entre 6,5 et 8 cm (entre talons et chevilles). Une fauche trop basse en plus de pénaliser la repousse peut également engendrer une introduction de terre dans les fourrages et donc dévaloriser la conservation et donc la qualité de la récolte.

Enfin, démarrez le chantier de fauche le matin après le lever de la brume matinale et une fois le redressement des plantes. En effet, l'évaporation de l'humidité est beaucoup plus rapide quand les plantes sont à la verticale. Faucher le matin permet également à la plante fraîchement coupée d'avoir un temps d'exposition à la lumière plus long, ce qui diminue le temps de séchage.

Pour de l'ensilage, la récolte peut avoir lieu le même jour. En revanche, pour de l'enrubannage, prévoyez une période de 48h de sec pour atteindre une teneur en matière sèche de 45-50% avant pressage. Enfin, ne pas dépasser 24h entre le pressage et l'enrubannage pour garantir une bonne qualité finale du fourrage. Enfin, pensez à contrôler la matière sèche de vos fourrages avant récolte.



## Gestion du pâturage en forte période de pousse

Comme évoqué dans le point fourrage de la semaine dernière, il est important en cette période de gérer au mieux son pâturage pour éviter tout gaspillage d'herbe par les animaux et anticiper au mieux la période estivale.

Ainsi, avec la hausse des températures prévues sur cette semaine, la pousse de l'ensemble des prairies devraient être au rendez vous. Il va donc falloir être attentif au stade des parcelles pour ne pas mettre les vaches dans des parcelles où l'herbe est trop haute. Réservez ces parcelles là pour une fauche précoce pour garantir une bonne repousse d'herbe disponible à vos animaux dans 21 jours.



|                                    |                             |                 |                       |
|------------------------------------|-----------------------------|-----------------|-----------------------|
| 8 cm<br>(cheville)                 | 10-12 cm<br>(bas du mollet) | 5 cm<br>(talon) | 15 cm<br>(mi-mollet)  |
| Mise à l'herbe<br>(sortie d'hiver) | Entrée parcelle             | Sortie parcelle | Destination<br>fauche |

Rappel sur les repères faciles pour bien gérer l'herbe